



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°27

Réunion électronique du 09 / 02 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.



Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :





DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

AS SUD ARDECHE :

U11 les 05 et 06 Avril 2026,

U13 les 05 et 06 Avril 2026.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications traitées durant la période courant jusqu'à 30 Janvier 2026. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Févier 2026 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications traitées durant la période courant jusqu'à 30 Janvier 2026. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Févier 2026 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr





Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Pour la Phase Printemps les plateaux U11 seront gérés par l'application FAL, à l'identique des catégories U7 et U9.

Les affectations sont en ligne sur le site du District.

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13 et Coupe Koesio Charles André :

Calendriers Coupes U13 : Les demi-finales de la coupe Pitch U13 ainsi que le tour de cadrage de la Coupe Koesio Charles André se joueront samedi 28 Février 2026 à 13h30.

FESTIVAL PITCH U13 : ½ finales le 28/02/2026 (Les clubs retenus pour le CRITERIUM anticiperont au 31 Janvier 2026). Finales départementales le 28/03 2026.

Pour la Pitch U13 se déroulant en match sec, la séance de jonglerie est obligatoire avant la rencontre : elle est disponible dans les documents de la compétition jeune sur le site du district.

Coupe Koesio Charles André : Tour 4 le 28/02/2026. Tour 5 le 28/03/2026. ½ finales le 16/05/2026. Finale le 13/06/2026.

Tirage du tour de cadrage s'est effectué ce lundi 02 Février 2026 :

POULE UNIQUE
Rcf 07 3
O. Valence 3
Ent.S. Chomeracoise 2
O. Salaise Rhodia 4

Les équipes suivantes sont exemptes et donc qualifiées pour le tour suivant qui se jouera le samedi 28/03/2026 :

A.S.V.M 3	Ent.Fcc-Sasa-Ussm 3	O. Salaise Rhodia 3
Am.S. Donatienne 1	F.C. Peageois 1	O. Valence 4
Av.S. Sud Ardeche F. 3	G1 Poule 7	O. Valence 5
Crest Aouste 2	G2 Poule 7	U.S. Moursoise 2
Diois Fc 1	Hostun 1	



Nous vous rappelons que la feuille de résultats ainsi que les feuilles de licences et de 1c1 sont à votre disposition dans les documents de la compétition jeune sur le site du District.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque match, les équipes participent à l'épreuve obligatoire du « un contre un ». Si une équipe refuse cette épreuve, ses résultats ne seront pas comptabilisés.

Déroulement de l'épreuve du « un contre un » :

- Départ à 26 m du but.
- Utiliser les deux buts.
- Départ simultané des deux joueurs.
- 4 joueurs par équipe participent.
- Le joueur ne peut pas sortir de la largeur de la surface de réparation.
- Le joueur a le droit à une seule frappe au but.
- Si faute du gardien sur l'attaquant 1pt est accordé automatiquement
- En cas d'égalité à la fin de la série, un 5ème joueur s'avance jusqu'au départage

Une documentation schématique est fournie sur la feuille des résultats U13 Coupe - Feuille résultats rencontres.pdf sur le site du District.

Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 3 points pour match gagné, 4 points pour match gagné avec 2 buts et plus, 1 point pour match nul + 1 point si le « un contre un » a été remporté et 0 point pour match perdu
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le défi technique « un contre un ».

2^{ème} Phase D1 à D6 :

Beaucoup de rencontres reportées ce samedi 31/01/2026.

Merci de surveiller votre boîte mail ainsi que les rencontres sur Footclubs pour prendre connaissance des nouvelles dates de rencontre.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.





Coupe JP QUINTIN :

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

Coupe Gilbert PESTRE :

1/8 é de finale :

ES MALISSARD – FC LARNAGE SERVES du 01/03/2026.

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

U15 D2 :

Poule B – Rencontres du 01/02/2026 :

US MONTELIER - OL SAINT MONTAN est reportée au 15/02/2026 (Rectificatif).

Ent USVJ FCV - FC RHONE VALLEES est reportée au 21/02/2026 (Rectificatif).

ES BEAUMONTELEGER - ESV 26 est reportée au 22/02/2026 (Rectificatif).

U15 D3 :

Poule A – Rencontres du 01/02/2026 :

Ent ASD FCCCBG USP - Ent US2V ASR au 21/02/2026.

Ent VALLIS DOLON 2 – Ent BOURG/ST JULIEN est reportée au 22/02/2026.

Poule B - Rencontres du 01/02/2026 :

Ent FCC-SASA-USSM – ES MALISSARD est reportée au 21/02/2026 (Rectificatif).

ACE FC- AS VEORE MONTISON est reportée au 25/02/2026.

Poule B - Rencontres du 01/03/2026 :

FC LARNAGE SERVES – Ent FCC-SASA-USSM est reportée au 15/03/2026.

ES MALISSARD - AS ST MARCEL VAL 2 est reportée au 15/03/2026.

Poule C - Rencontre du 01/02/2026 :

Ent USVJ FCV 2 – FC PORTES VAL est reportée au 22/02/2026 (Rectificatif).

U15D4 :

Poule B – Rencontre du 01/02/2026 :

FC PEAGEOIS – Ent CHABEUIL/ MONTVE est reportée au 18/02/2026 (Rectificatif).



U15D5 :

Poule A – Rencontre du 01/02/2026 :

Ent ASD FCCCBG USP 3 – ES BOULIEU au 08/03/2026 (Rectificatif).

Poule B – Rencontre du 01/02/2026 :

FC HAUTERIVES USG – Ent HERMITAGE/CHATO2 est reportée au 08/03/2026.

Poule D – Rencontre du 01/02/2026 :

Ent USVJ FCV 3 – Ent SAUZET/SAVASSE est reportée au 22/02/2026 (Rectificatif).

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe VIVIER BOUDRIER :

1/8é de finales.

Ent S CHOMERAC - AS ST MARCELLOISE 1 programmées le 21/02/2026.

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

U17D1 :

Rencontre du 31/01/26

US VALLEE DU JABRON - US DAVEZIEUX VIDALON 2 est reportée au 21/02/26.

U17 D2 :

Poule A – Rencontres du 15/11/2025 :

GF HERMITAGE TOURNON - FOOT MONT PILAT est reportée au 21/02/2026.

Poule A – Rencontre du 31/01/26

US MOURS 2 – Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 21/02/2026.





U17 D3 :

Poule A – Rencontre du 31/01/26 :

ASD FCCCBG USP - BREN FC est reportée au 21/02/26.

Ent CHATEAUNEUF ST BARTHELEMY - Ent USCSS-FCFSCP 1 est reportée au 14/03/26 (Rectificatif).

Poule B - Rencontre du 31/01/26

RCF 07 3 – Ent SARRAS ST VAL est reportée au 21/02/26 (Rectificatif).

ES BEAUMONTELEGER - FC EYRIEUX EMBROYE est reportée au 14/03/26 (Rectificatif).

U17D4 :

Poule B – Rencontre du 31/01/26

ES BEAUMONTELEGER - PS ROMANS est reportée au 14/03/26 (Rectificatif).

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE :

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.





Rencontres du 31/01/2026

FC MUZOLAIS - US DAVEZIEUX VIDALON est reportée au 21/02/2026.
Ent MONTELIER CHABEUIL - AS F PIERRELATTE se jouera le 14/03/2026.

Rencontres du 07/02/2026

AS F PIERRELATTE - OL SALAISE RHODIA se jouera le 21/02/2026.
US MONTELMAR - Ent BERG HELVIE RUOMS se jouera le 14/03/2026.

U20D2 :

Poule A - Rencontre du 31/01/2026

ES BEAUMONTELEGER – AS CORNAS est reportée au 21/02/2026.
US VALLEE DU JABRON / US PORTRES HTES CEVENNES est reportée au 21/02/2026.

Poule B – Rencontre du 31/01/26

Ent S. NORD DROME / BOURG LES VALENCE FC est reportée au 21/02/2026.
JOYEUSE ST PAUL / FC DU CHATELET est reportée au 21/02/2026.

Forfait : FC DU CHATELET, ES NORD DROME (Journée 12)